



Le pouvoir de l'humanité

32^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

8-10 décembre 2015, Genève, Suisse



Accroître la résilience en encourageant l'action locale et en renforçant les cadres juridiques

(Commission E)

Objectifs

La Commission E s'articulera autour de deux séances qui examineront deux sujets importants pour le renforcement de la résilience : stimuler l'action et l'organisation locales, et renforcer les cadres juridiques applicables aux situations de catastrophe et d'urgence. Compte tenu du grand nombre de questions concernées, chaque séance sera consacrée à l'un de ces deux sujets.

La première séance portera sur la question de la résilience et marquera le lancement officiel de la Coalition d'un milliard pour la résilience des communautés (Coalition). Les participants pourront discuter de questions liées à la Coalition et prendre des engagements pour la soutenir. Appuyer et faciliter la Coalition fait partie de l'engagement volontaire de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) d'accroître la résilience des personnes et des communautés, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). La Coalition entend bâtir un monde où les membres de chaque communauté peuvent survivre et se développer malgré la montée des risques et des vulnérabilités. En tant que tremplin vers la concrétisation de cette vision, cette nouvelle initiative rassemblera, d'ici à 2025, les communautés et les partenaires en vue de mobiliser un milliard de personnes – dans les pays à revenu élevé, intermédiaire et faible –, et de les inciter à prendre des mesures concrètes pour accroître la résilience¹. Elle aidera les communautés à utiliser le modèle de la coalition pour renforcer leur engagement civique, répertorier leurs capacités, comprendre leurs droits et obligations juridiques, tirer parti des ressources locales et extérieures, faciliter la prise de décisions collective, organiser des campagnes locales ciblant les ménages et les petites entreprises, et mettre sur pied des solutions locales pour atténuer les risques pour la santé et la sécurité. Il s'agit d'une approche de partenariat, à laquelle seront associés non seulement la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge mais aussi les gouvernements, les Nations Unies, la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires.

La seconde séance portera sur les progrès accomplis dans le renforcement des cadres juridiques applicables aux situations de catastrophe et d'urgence et sur les possibilités en la matière. Il s'agira notamment d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des « Lignes directrices relatives à la facilitation et à la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe », telles qu'adoptées par la XXX^e Conférence internationale en 2007, en recensant les principaux facteurs de succès, les possibilités offertes et les difficultés persistantes. Les participants examineront le rôle de la législation nationale dans la promotion de la réduction des risques de catastrophe, eu égard notamment aux engagements connexes du Cadre de

¹ Résilience : capacité des personnes et des communautés exposées à un bouleversement de l'anticiper, d'en réduire l'impact, de s'y adapter et de s'en relever sans compromettre leur avenir sur le long terme.

Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Enfin, des conclusions seront présentées sur les lacunes de la législation nationale relative à la promotion de la formation aux premiers secours et de leur fourniture par des non-professionnels.

Président et rapporteur

a) Première séance – Coalition d'un milliard pour la résilience des communautés

Président : Dr Seyed Amir Mohsen Ziaee, président, Société du Croissant-Rouge de la République islamique d'Iran

Rapporteur : M. Harold Brooks, premier vice-président des opérations internationales, Croix-Rouge américaine

b) Seconde séance – Développement des cadres juridiques applicables aux catastrophes et aux situations d'urgence

Président : M. Fabrizio Curcio, chef de la Protection civile italienne

Rapporteur : M. Robert Kwesiga, secrétaire général, Croix-Rouge de l'Ouganda

Questions-guides

Questions dont les participants pourront débattre (à la suite des exposés des experts)

a) Première séance – Coalition d'un milliard pour la résilience des communautés

- Comment établir une **collaboration multisectorielle** efficace pour contribuer au renforcement de la résilience ?
- Quels modèles utiliser pour assurer la **durabilité des investissements** des différentes parties prenantes en faveur de la résilience ?
- Quelles **stratégies** utiliser pour obtenir des effets multiplicateurs et un impact viral au moyen d'approches peu coûteuses, individualisées et reproductibles ?
- Quels sont les trois **principes** simples qui orienteraient le mieux nos actions en matière de renforcement de la résilience ?

b) Seconde séance – Renforcement des cadres juridiques applicables aux situations de catastrophe et d'urgence

- Comment accélérer les progrès en matière d'élaboration de règles et de procédures relatives aux interventions internationales en cas de catastrophe ?
- Quels enseignements d'autres pays peuvent-ils tirer du cadre juridique de votre pays en matière de réduction des risques de catastrophe ?
- Comment nos lois et politiques peuvent-elles encourager au mieux la formation aux premiers secours et leur fourniture ?
- Comment les Sociétés nationales et la Fédération internationale peuvent-elles contribuer au développement des cadres juridiques dans ces domaines ?

Informations pratiques

Un service d'interprétation dans toutes les langues de travail de la Conférence internationale sera assuré pour les deux séances de cette commission.

La première séance, sur le lancement de la Coalition d'un milliard pour la résilience des communautés, se tiendra le 9 décembre à [HEURE], salle [XXX].

La seconde séance, sur le renforcement des cadres juridiques applicables aux situations de catastrophe et d'urgence, se tiendra le 9 décembre à [HEURE], salle [XXX].

Documents de référence officiels

Documents de référence de la première séance

- Informations sur la Coalition d'un milliard pour la résilience des communautés (disponibles à l'adresse <https://www.ifrc.org/one-billion-coalition>)
- *One Billion Coalition for Resilience – Discussion Paper on Levels of Resilience* (disponible à l'adresse <https://www.ifrc.org/global/documents/secretariat/201503/1bc-paper.pdf>)

Documents de référence de la seconde séance

Documents officiels

- Document de travail : *Renforcement des cadres juridiques applicables aux interventions en cas de catastrophes, à la réduction des risques de catastrophes et aux premiers secours* (2015)
- *Liste de vérification sur la législation et la réduction des risques de catastrophe* (2015)

Autres documents

- *Progrès accomplis dans la mise en œuvre des Lignes directrices relatives à la facilitation et à la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe* (2015)
- *Le droit et les problèmes juridiques dans les opérations internationales de secours en cas de catastrophe*
- *Étude multipays : législation et réglementation pour la réduction des risques de catastrophes* (2014)
- *Law and first aid : promoting and protecting live-saving action* (2015)

Tous les documents de la seconde séance seront disponibles à l'adresse www.ifrc.org/dl_32ic.